

La Ville de Herstal recherche

Un Chef de Bureau technique A.1 pour le service des Travaux-Exécution (H/F/X)

Vous avez le sens du service public et souhaitez donner du sens à votre carrière au niveau local ?

Le Chef de bureau technique développe la stratégie du service des Travaux-Exécution de la Ville de Herstal, le supervise et en gère l'organisation.

Votre rôle

Vous serez responsable du Service des Travaux-Exécution de la Ville de Herstal et placé sous l'autorité hiérarchique de la Directrice des Travaux.

Vous assurerez le management des différents pôles du service des travaux-Exécution :

- La Voirie et l'Environnement
- Le service des Bâtiments
- Le Garage
- Le Magasin
- Les services Plantations/Cimetières
- Le service administratif des Travaux-Exécution

Vos principales responsabilités :

- Rôle d'interface entre le pouvoir politique, la Direction générale, la Direction des Travaux et les différents pôles du service : voiries, bâtiments, énergie, plantations, propreté publique, administratif, magasin, garage, ainsi que des synergies et collaboration avec le service des plantations et cimetières, ...
- Gestion de l'ensemble des ressources et activités du Service-Exécution ;
- Etablissement et gestion du budget du service Travaux Exécution ;
- Compétences en matière de marché publics afin d'en effectuer la gestion ;
- Maîtrise des compétences techniques en matière de voiries, bâtiments et autres ;
- Faire respecter les règles de sécurité au travail ;
- Etablissement et gestion du programme des travaux annuel ou pluriannuel ;
- Encadrement et gestion des équipes de terrain ;
- Mise en place de procédures pour améliorer l'efficacité du travail.

Profil recherché :

- ressortissant(e) ou non de l'Union européenne ;
- titulaire d'un Master (ou titre réputé équivalent) à orientation technique. Les diplômes obtenus dans un autre pays que la Belgique doivent obligatoirement être accompagnés d'une attestation d'équivalence de la Communauté française ;
- De bonne conduite, vie et mœurs (un extrait de casier judiciaire – modèle 1 sera demandé lors de l'engagement) ;
- Disposer d'une expérience de 5 années dans la gestion d'équipes techniques.

Une expérience dans une fonction similaire est un atout.

Vous disposez des compétences comportementales suivantes :

- Rigueur, précision et organisation
- Capacité à gérer des équipes techniques
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité d'adaptation
- Sens aigu de la communication
- Capacité à développer et piloter des projets
- Capacité à respecter les priorités et délais imposés
- Capacité à travailler dans l'urgence et à gérer le stress

Vous disposez des compétences techniques suivantes :

- Maîtriser les outils informatiques suivants : suite Office, Logiciels de dessin type Autocad ou autres.
- Maîtriser les principes, théories et pratiques liées aux métiers techniques
- S'exprimer parfaitement dans la langue française, tant oralement que par écrit ;
- Apte à gérer plusieurs dossiers en parallèle ;

Conditions :

Engagé d'abord pour six mois en CDD à temps plein, vous intégrerez durablement l'équipe en **CDI** si votre évaluation est concluante.

Régime de travail :

Les prestations, d'un volume de 37 heures par semaine, seront réparties du lundi au vendredi, selon l'horaire suivant :

Lundi:	07H45 - 16H30
Mardi:	07H45 - 16H30
Mercredi:	07H45 - 16H30
Jeudi:	07H45 - 16H30
Vendredi:	07H45 - 12H45

Horaire flexible à l'étude.

Toutefois, des prestations en-dehors de ces plages sont possibles moyennant récupération des heures prestées.

Congés annuels : 30 jours par an au moins au prorata des prestations.

Rémunération :

- **Salaire mensuel brut** : 3974.53 € sans ancienneté – 4877,84 € avec 10 années d'ancienneté ;
- **Valorisation de l'expérience** : reprise de l'ancienneté acquise dans le secteur public sans limite de durée et maximum 10 ans dans le secteur privé (si l'ancienneté est jugée analogue).

Avantages et mobilité :

Déplacements :

- Remboursement des frais de transport en commun (50%) ;
- Indemnité kilométrique pour les déplacements domicile - travail à vélo.

Avantages (sous CDI) :

- Second pilier de pension ;
- Assurance hospitalisation à tarif avantageux ;
- Accès illimité à la piscine communale ;
- Réductions auprès de nombreux partenaires de la région.

Procédure :

- **Etape 1** : nous sélectionnons votre candidature sur la base de votre dossier ;
- **Etape 2** : épreuve écrite dans le courant du mois de septembre ;
- **Etape 3** : épreuve orale destinée à juger les connaissances générales et techniques ainsi que la maturité du (de la) candidat(e) et son aptitude à diriger.

Candidature :

Ce défi vous inspire ?

Envoyez votre CV détaillé (dates et contenu des différentes missions) au format PDF à l'adresse ville@herstal.be avant le 16 août 2026 inclus.

Exit la lettre de motivation classique : décrivez en quelques lignes dans le corps de votre mail pourquoi ce projet vous ressemble !

Une copie du **diplôme original** (attestation provisoire acceptée si le diplôme a été obtenu l'année précédente ou en cours) et, le cas échéant, de l'attestation d'équivalence du diplôme vous sera réclamée avant l'entrée en fonction.

Les candidats ressortissants d'un pays hors Espace économique européen devront également transmettre une copie recto-verso de leur titre de séjour et du document autorisant le travail en Belgique.

Nous avons hâte de découvrir votre parcours !

Renseignements :

Cabinet du Directeur général – 04 256.84.50.